

LE MABOULISME DE LA GOUVERNANCE...

Quand une Société tombe en pourriture, quand le mal s'étale à la surface, quand on reluque à l'œil nu les plaques verdâtres et purulentes, signes de la putréfaction rapide, - toute la vermine dirigeante grouille et se remue.

Dam, il s'agit de retarder la ruine finale! Pour ça, y a pas de cataplasmes qu'on ne foute à l'essai.

Or, comme les remèdes ne courent pas les rues, c'est toujours au même que repiquent les asticots de la haute: la seringue légale, - ils ne sortent pas de là... Et, turellement, ça fait autant d'effet qu'un lavement administré à la tour Eiffel.

Dans leur trac de tourner de l'œil, nos sacrés dirigeants accouchent de lois plus maboules les unes que les autres. Oh! ils ne regardent pas à la sévérité! Ils n'y vont pas avec le dos de la cuillère: pour des délits qui, auparavant, n'entraînaient pas deux jours de clou, ils inscrivent dans leur Code une kyrielle d'années de prison et de bagne.

Ce qu'il y a de gondolant, c'est que ces lois restent inappliquées: c'est un tonnerre remisé au grenier, juste après l'accouchement, - la Gouvernance n'a plus le nerf de les foutre en vigueur.

Cette disproportion qu'il y a entre la puissance réelle de l'État et la férocité nominale des lois est un des plus riches symptômes de la déconfiture sociale.

Ainsi, les lois de l'an dernier contre les anarchos sont les plus terribles qu'il y ait jamais eu: les lois de Tibère, celles de Caligula, la loi de sûreté générale de Badingue après la bombe d'Orsini ne sont que de la roupie comparées à celles de nos opportunards.

Et pourtant, Caligula, Tibère, ainsi que Badingue ont appliqué leurs garces de lois, tandis qu'à quelques exceptions près (relevées dans les *Oubliés de l'Amnistie*, les républicanailles n'ont pu appliquer les leurs.

Pourquoi ça? Parce que chez tous, même parmi les réacs, la conception de l'État à poigne, embastillant et déportant les gas qui lui déplaisent, paraît une monstruosité. En un mot, parce que l'énergie individuelle s'est accrue... au détriment de la force gouvernementale.

El c'est pas fini! Plus nous irons, plus l'État deviendra rachitique et impotent. Et en même temps qu'augmentera son gâtisme, dans l'espoir idiot de nous donner le change, les bouffe-galette pondront des lois toujours plus loufoques et plus féroces, - et toujours plus inappliquées!

Actuellement, c'est aux ouvriers et employés qui sont sous la coupe de l'État que les fabricateurs de lois s'attaquent.

Les cornichons du Sénat s'agitent dans leur bocal; c'est eux qui ont foutu en chantier la nouvelle loi: il s'agit d'interdire le droit de grève aux prolos des établissements de la guerre et de la marine, à ceux des établissements de tabacs et aussi d'allumettes, ainsi qu'à tous les gas des chemins de fer.

Toute tentative d'accord entre les ouvriers, tout essai de grève sera puni de six jours à six mois de clou, pour un simple prolo (mais si on est un meneur on trinquera dur, ça ira de deux à cinq ans. Outre ça, gare aux écrivailleurs et aux orateurs! Toute provocation à la grève dans un journal ou dans une

réunion, méritera de trois mois à deux ans. Turellement, pour que la condamnation soit certaine, on s'adressera aux tribunaux correctionnels.

La Cour d'assises a perdu la confiance de la gouvernance, - surtout depuis le procès des Trente.

Et foutre, voila un projet qui se présente bougrement rébarbatif. M'est a vis que malgré tout ce qu'il a d'horifique, il est du même tonneau que les mannequins que les paysans foutent pour effaroucher les moineaux: le premier jour les oiselets ont la frousse ça ne dure guère, ils s'enhardissent et la semaine n'est pas écoulée qu'ils viennent crotter sur la caboche de l'épouvantail.

Par exemple, ce que bibi rigolerait, - et ce que la gouvernance ferait une sale trempette, - si, le jour où cette vache de loi sera promulgué, aux quatre coins de la France, les prolos des allumettes, du tabac, des arsenaux et des chemins de fer plaquaient bagnes et ateliers.

Ousqu'on dégotterait assez de prisons pour y empiler toute la nuée des violateurs de la loi?

Pour justifier leurs lois, les andouilles gouvernementales nous disent, avec un sérieux de charlatans, que les prolos en question sont autre chose que des prolos; ils sont des fonctionnaires et, conséquemment, ils doivent être vissés à leur fonction.

Et illico, les birbes nous foutent «*l'intérêt général*» dans les jambes. Défiez-vous, les camaros! Chaque fois que vous entendrez un monsieur jaboter «*d'intérêt général*», attention! C'est un jean-foutre qui a un lapin à vous poser.

Turellement, si on regarde de près, à part les curés, les capitalos, les bouffe-galette et toute la racaille parasitaire, y a pas de profession inutile dans la société. Pour lors, y a pas de raison pour que l'État n'enlève pas le droit de grève aux vidangeurs, aux boulangers, aux allumeurs de réverbères, aux balayeurs de rues... et aussi aux paysans!

Ohé, les députés! Vite, vite, des lois contre tous ces bougres-là. Décrétez que le paysan sera attaché à la glèbe, le balayeur à son trottoir, l'allumeur a ses réverbères, le mitron à sa maie, le vidangeur à ses tinettes.

Vive la liberté, foutre! On n'est pas en république depuis vingt-cinq ans, pour des prunes. Vous avez enfin trouvé la formule l'égalité dans l'esclavage!

Si encore les cornichons du Sénat pouvaient se vanter d'avoir inventé quèque chose, ça flatterait leur crétinisme. Eh bien, nom de dieu, ils n'ont pas même cette consolation? Leur projet idiot n'a rien de neuf: y a une bonne kyrielle de siècles les empereurs romains l'ont mis en pratique; leur putaine de société avait ça de commun avec celle où nous végétons qu'elle coulait à l'égout, - avec cette différence que la nôtre est soutenue par la prétraille, tandis que la société romaine était battue en brèche par les chrétiens.

Eb bien, à l'époque, voyant que tout allait de travers, les empereurs romains, - toujours au nom de l'intérêt général, avaient accouché d'une loi presque pareille à celle qu'on nous sert: ils avaient interdit, sous peine de bagne et de mort, aux prolos, aux commerçants et aux fonctionnaires de plaquer leur métier, leur commerce ou leur fonction.

Ça ne les a pas empêché de crever - eux et leur société.

La comparaison est suffisante pour nous rassurer sur l'avenir... Le cataplasme ou l'onguent qui rafiolera la société bourgeoise est encore à trouver.

Émile POUGET.